

Hôpital  
Erasme

ULB

Le guide de votre  
hospitalisation



« Quel motif l'homme a-t-il de souhaiter une longue vie sinon de pouvoir être utile au plus grand nombre ? » Erasme (1466-69 – 1536)



Cher patient,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Nous mettrons tout en œuvre pour que vous receviez les soins de qualité que votre santé nécessite.

L'Hôpital Erasme est l'hôpital académique de l'Université libre de Bruxelles. À ce titre, il fait siennes les valeurs de cette université : tolérance, humanisme et liberté de pensée. Nous vous accueillons sans discrimination quels que soient votre origine, votre genre et votre religion. Notre mission est de vous offrir les meilleurs soins, mais aussi de former les soignants qui vous entourent et de faire avancer la recherche médicale. Près de 3000 personnes travaillent ici dans de nombreux corps de métier pour faire avancer ces trois missions.

L'Hôpital Erasme met à votre disposition 1048 lits, répartis dans toutes les spécialités médicales au sein de nombreux services, et des équipements très sophistiqués. Nos soins sont dispensés aux patients qui habitent à proximité ou qui viennent de plus loin, y compris de l'étranger.

Vous recevrez, en plus de cette brochure, différents documents, dont certains à nous remettre. Dans votre unité de soins, le personnel soignant vous remettra aussi un formulaire d'évaluation. Nous vous serions reconnaissants de le compléter et de le remettre aux infirmières au terme de votre séjour, afin de nous aider à améliorer notre offre de soins.

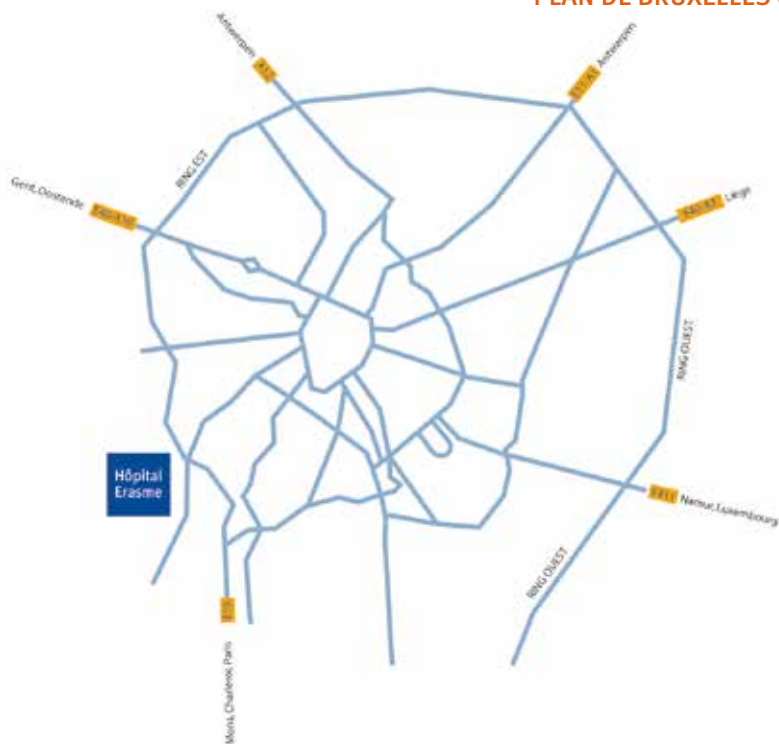
Le personnel de l'hôpital reste bien entendu à votre entière disposition pour toute information complémentaire.



# Table des matières

<b>Votre arrivée</b>	<b>5</b>
PLAN DU SITE ERASME	5
PLAN DU MÉTRO	5
PLAN DE BRUXELLES (RING)	6
PARKING	7
ADMISSIONS	7
ACCUEIL	7
CHAISES ROULANTES	8
BAGAGES	8
VOTRE ARRIVÉE DANS L'UNITÉ DE SOINS	8
VOTRE ASSURANCE	8
FRAIS	9
IDENTITOVIGILANCE	9
PRÉVENTION DES CHUTES	10
PRÉVENTION DES INFECTIONS	10
MÉDICAMENTS	11
<b>Qui allez-vous rencontrer à l'Hôpital Erasme ?</b>	<b>11</b>
<b>Vous aider, vous soutenir, assurer votre confort</b>	<b>12</b>
VOLONTAIRES	12
VISITES DE PROCHES	12
ASSISTANCE MORALE, RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE	12
HÔPITAL SANS TABAC	12
REPAS	13
TÉLÉPHONE, INTERNET, TÉLÉVISION	13
ANIMAUX	13
<b>Vos droits à l'hôpital</b>	<b>13</b>
DROITS DES PATIENTS	13
SÉCURITÉ	13
ASSURANCES DE VOS SOIGNANTS	14
SERVICE SOCIAL	14
FILMER ET PHOTOGRAPHER AU SEIN DE L'HÔPITAL ERASME	14
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	14
RECHERCHE CLINIQUE	14
ACCÈS À VOS RÉSULTATS ET À VOS DONNÉES MÉDICALES	15
OBJETS TROUVÉS	15
<b>Les enfants à l'hôpital</b>	<b>16</b>
FORMALITÉS	16
ÉCOLE ROBERT DUBOIS	16
CONDITIONS DE VISITE	16
<b>Autour de l'hôpital</b>	<b>16</b>
COMMERCES ET RESTAURATION	16
COURRIER	17
HÉBERGEMENT DE VOS PROCHES	17
<b>Votre départ</b>	<b>18</b>
RETOUR À DOMICILE	18
RAPPORT D'HOSPITALISATION	18
FORMALITÉS	18
CERTIFICAT DE SÉJOUR	18
À VOTRE ÉCOUTE	18
NUMÉROS UTILES	19
<b>Érasme, c'est aussi ...</b>	<b>22</b>
SUR LE CAMPUS D'ANDERLECHT	22
À BRUXELLES ET DANS LE BRABANT WALLON	22





## PARKING

Il y a quatre parkings privés et payants à proximité de l'hôpital.

- Le parking Erasme est le plus proche, c'est un parking couvert situé à gauche de l'entrée principale, au niveau de la galerie commerçante.
- Le parking Lennik est disponible un peu plus loin de l'entrée, route de Lennik.
- Le parking pour les urgences
- Le parking de l'Hôpital de Jour.
- Vos proches peuvent aussi s'arrêter devant l'entrée de l'hôpital pour une courte période pour vous déposer ou vous rechercher (« kiss and ride »).

Des abonnements sont disponibles. Vous pouvez vous renseigner sur les tarifs en cas de long séjour auprès de la société qui gère les parkings de manière indépendante ([be.parkingindigo.com](http://be.parkingindigo.com) – [parkings.sipe.be@group-indigo.com](mailto:parkings.sipe.be@group-indigo.com) – 0477 897 136).

## ADMISSIONS

Lors de votre arrivée dans l'hôpital pour une hospitalisation, vous devez vous présenter au guichet des admissions, dans le hall principal, pour signaler votre arrivée. Vous y recevrez les documents qui vous permettront de faire certains choix, notamment celui de vos menus, vos préférences concernant la télévision, le téléphone, etc.

Pour procéder aux démarches administratives, munissez-vous :

- De votre carte d'identité ou de votre passeport
- Des documents de votre éventuelle assurance hospitalisation, y compris la carte d'assurance
- De l'attestation de prise en charge de l'assurance dûment remplie
- Des coordonnées de votre médecin traitant.

Si votre admission est planifiée le jour de votre intervention chirurgicale ou examen médico-technique et que celui-ci a lieu en matinée, vous serez contacté la veille par l'admission. Vous serez alors invité à vous présenter le matin de votre intervention à 6 h 30 précises à l'accueil de votre unité de soin **sans passer par l'admission**. Vous pourrez signer les documents nécessaires dans votre chambre. Ceci a pour objectif de garantir votre présence, sans retard, en salle pour votre intervention ou examen.

Le Service Admissions est ouvert en semaine de 7 h à 17 h 30, le samedi de 11 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 19 h 30 ([route 51](http://route 51) – [admissions@erasme.ulb.ac.be](mailto:admissions@erasme.ulb.ac.be) – 02 555 39 30).

## ACCUEIL

- Tout au long de votre séjour, le personnel d'accueil est à votre disposition dans le hall principal au rez-de-chaussée (route 51), pour vous donner, ainsi qu'à vos visiteurs, tous les renseignements souhaités. Vous pouvez vous y rendre ou le joindre au 02 555 33 32 :
- Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30
- Le samedi de 11 h à 19 h 30
- Le dimanche de 9 h à 19 h 30.

## CHAISES ROULANTES

Des chaises roulantes sont prévues pour **vous et vos proches**. Vous pouvez en disposer librement à condition de disposer d'une pièce d'un euro. Elles se trouvent :

- Au bureau d'accueil des bénévoles, près du bureau d'information dans le hall principal de l'hôpital
- Devant l'entrée du bâtiment Bucopa
- Dans le parking couvert Erasme
- À l'Hôpital de Jour.

En semaine, des bénévoles peuvent utiliser ces chaises pour vous conduire jusqu'à votre chambre.

## BAGAGES

Nous recommandons d'emporter :

- Pyjamas et chemises de nuit
- Peignoir
- Chaussures confortables et antidérapantes
- Linge de corps
- Nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice, rasoir, savon, peigne, brosse à cheveux).

## VOTRE ARRIVÉE DANS L'UNITÉ DE SOINS

Dès votre arrivée, un membre de l'équipe soignante vous accueillera et vous informera des modalités de votre séjour, ainsi que de l'identité du ou des médecin(s) responsable(s) de l'unité. Il vous expliquera aussi la manipulation de votre lit, l'appel-infirmier, l'éclairage, ainsi que le téléphone et la télévision, si vous avez choisi d'en bénéficier.

Toutes les chambres individuelles sont équipées d'un frigo et d'une douche.

Sauf avis médical, les déplacements à l'extérieur de l'hôpital ne sont pas autorisés. Si vous quittez provisoirement votre chambre, n'oubliez pas :

- D'avertir l'infirmière
- De revêtir une robe de chambre, un peignoir ou un survêtement
- De fermer la porte de votre chambre.

Dans les chambres individuelles, il est possible d'héberger un proche. Toutes les conditions et tarifs se trouvent en annexe.

## VOTRE ASSURANCE

Les frais d'hospitalisation peuvent être très élevés. En temps normal, la majeure partie sera prise en charge par votre mutuelle, mais pour cela il faut que vous soyez en ordre de paiement. Si votre hospitalisation est programmée, nous vous conseillons de contacter votre organisme assureur pour en savoir plus sur ce qui peut être pris en charge.

Si vous n'êtes pas en ordre au niveau de l'assurance maladie obligatoire ou que vous ne disposez pas de la nationalité belge, à défaut de preuve d'une prise en charge, vous devrez supporter l'entièreté de vos frais médicaux. Un devis vous sera communiqué préalablement



à votre hospitalisation et il vous sera demandé d'en procéder au paiement avant votre admission. Ceci ne s'applique pas en cas d'urgence médicale.

## FRAIS

Vous recevrez en annexe de cette brochure une présentation complète des frais liés à votre hospitalisation. Voici cependant les éléments que vous devez connaître dès maintenant :

- Si vous choisissez d'être dans une chambre individuelle, l'hôpital peut vous facturer un supplément de chambre ou les médecins des suppléments d'honoraires. Ces suppléments ne sont pas appliqués si vous êtes en chambre individuelle pour des raisons médicales ou parce qu'aucune chambre à deux lits n'est disponible. Ils ne vous seront pas non plus facturés s'il est impossible de vous fournir une chambre individuelle et que vous êtes placé dans une chambre à deux lits.
- Un acompte vous sera demandé au moment de l'admission. Il doit être payé chaque semaine. Le tarif dépend de votre chambre, mais si vous ne payez pas l'acompte vous pouvez vous voir transféré à une autre chambre que celle que vous souhaitiez à l'origine.
- Après votre séjour, vous recevrez à domicile une facture qui mentionnera les frais à votre charge et ceux qui sont facturés à votre organisme assureur. Si vous avez besoin de plus d'informations, le Service Facturation est à votre disposition de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h ([Route 431 – Facturation@erasme.ulb.ac.be](mailto:Route 431 - Facturation@erasme.ulb.ac.be) – 02 555 32 22)

## IDENTITOVIGILANCE : VOUS ET NOUS, PARTENAIRES POUR VOTRE SÉCURITÉ

Pour assurer à tout moment le bon soin au bon patient, il est important que vous soyez identifiable et identifié à tout moment. C'est pourquoi un bracelet d'identification reprenant votre nom, prénom et date de naissance est placé à votre arrivée. Nous vous demanderons de le porter pendant votre séjour. Vérifier qui vous êtes à l'aide de ce bracelet ou en vous demandant de décliner votre nom, prénom et date de naissance, plusieurs fois par jour avant tout examen ou traitement, fait partie de la mission de tous les soignants.

L'hôpital a mis en place des mesures supplémentaires pour garantir à tout moment que la bonne opération soit faite au bon endroit chez le bon patient.

Lorsque vous êtes opéré et qu'il y a un risque de confondre le côté où il faut intervenir (par exemple entre un organe du côté gauche ou droit du corps), le médecin signalera visuellement la zone à opérer. Pour cela, il ou elle dessinera une flèche sur votre peau avec un marqueur



après avoir vérifié auprès de vous qu'il n'y a pas d'erreur. La marque n'est pas nocive et disparaîtra après quelques jours si vous vous lavez à l'eau et au savon.

Les soignants vous poseront également quelques questions pour vérifier qu'il s'agit de la bonne intervention, du bon côté, sur le bon patient. Si vous avez des interrogations ou des doutes, n'hésitez pas à demander des précisions à tout moment.

## PRÉVENTION DES CHUTES

Les chutes sont fréquentes à l'hôpital. Vous pouvez vous en protéger en portant à tout moment des chaussures confortables et antidérapantes. Quelques conseils sont aussi utiles :

### QUAND VOUS ÊTES ASSIS OU COUCHÉ :

- Limitez vos déplacements en gardant à portée de main tout ce dont vous pouvez avoir besoin :
  - › Sonnette › Lunettes › Verre d'eau › Mouchoir › Etc.
- Portez vos lunettes et vos appareils auditifs
- Utilisez la commande de votre lit pour le mettre le plus bas possible
- N'hésitez pas à demander de l'aide en cas de besoin.

### QUAND VOUS VOUS DÉPLACEZ DANS LA CHAMBRE OU DANS LES COULOIRS :

- Allumez la lumière, dans votre chambre ou dans la salle de bains
- Évitez de vous déplacer si le sol est mouillé
- Portez des chaussures adaptées
- Utilisez les accessoires nécessaires pour la marche (cane, béquille, ou cadre de marche)
- Soyez attentif aux freins du matériel roulant.

## PRÉVENTION DES INFECTIONS

L'hôpital attache la plus grande importance à vous préserver au maximum de tout risque d'infection associée à vos soins parmi nous.

Un des moyens principaux d'y parvenir est la désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique. Avant tout soin donné à un patient et avant tout contact corporel avec lui, les soignants, les médecins et les autres thérapeutes se désinfectent les mains. Soyez attentif et encouragez nos collaborateurs à ce geste. Vous les aiderez beaucoup en posant simplement la question : « Vous êtes-vous bien désinfecté les mains ? ».

Durant votre séjour à l'hôpital, désinfectez-vous aussi régulièrement les mains, surtout quand vous quittez votre chambre ou y revenez. Et n'oubliez pas de vous laver les mains avant le repas, ou après avoir été à la toilette. Vous êtes invités également à encourager vos visiteurs à le faire en entrant et quittant votre chambre. Nous vous engageons par ailleurs à décliner les visites de proches eux-mêmes porteurs d'une infection (telle que la grippe par exemple, ou la varicelle, ou une grosse infection de la peau).

Vous pouvez contribuer à limiter le risque d'infections en nous signalant très rapidement tout problème qui apparaîtrait au cours de votre séjour, tel que problème associé à une perfusion, à une sonde urinaire, à une plaie qui change d'aspect ou devient douloureuse, etc.

Enfin, si vous êtes l'objet de précautions particulières (panneaux colorés sur la porte), invitez vos proches à s'informer auprès des infirmières sur les éventuelles mesures à prendre.

## MÉDICAMENTS

Il est important que vos soignants à l'hôpital sachent quels médicaments vous prenez dans la vie de tous les jours.

Avant votre hospitalisation, nous vous invitons à faire une liste de **tous les médicaments que vous prenez** : avec ou sans ordonnance, pris tous les jours ou seulement à l'occasion.

Notez également les médicaments auxquels vous êtes allergiques ou que vous supportez mal.

Vous pouvez remettre cette liste aux soignants lors de votre arrivée dans le service.

**Si vous apportez des médicaments de chez vous**, n'oubliez pas de les signaler aux soignants et surtout ne prenez rien sans en parler auparavant avec le médecin de l'hôpital.

## Qui allez-vous rencontrer à l'Hôpital Erasme ?

Pendant tout votre séjour à l'hôpital, vous allez être entouré par une équipe de professionnels de pointe. Pour mieux savoir qui est qui, et qui fait quoi, voici une petite présentation des rôles principaux.

Dans le cadre de votre hospitalisation, vous allez rencontrer de nombreuses personnes dont les rôles par rapport à vous sont tous différents. Vous vous attendez sans doute à voir **les médecins et les infirmier(ère)s**. Vous rencontrerez aussi **l'infirmier(ère) en chef**, qui coordonne les soins et est donc votre interlocuteur privilégié en cas de problème, les **aides-soignantes** dont le travail est de vous aider dans les gestes du quotidien, ainsi que des représentants de **toutes les professions paramédicales : kinésithérapeute, diététicien(ne), etc.**

D'autres professionnels de l'hôpital ne soignent pas, mais s'assurent de la qualité de votre séjour : les **assistants logistiques** qui s'occupent de votre environnement (accueil, rangement et entretien des locaux, etc.), les **secrétaires d'unité** à qui vous pouvez vous adresser pour tout ce qui est administratif, et les **brancardiers** dont le rôle est de vous transporter dans l'hôpital pour des examens éventuels. Les **volontaires de l'hôpital** assistent ces professionnels en cas de besoin.

Enfin, le **Service social** est un acteur important. Ses membres pourront vous aider à gérer les conséquences de votre maladie et de votre hospitalisation : frais liés à l'hospitalisation, nécessité de réorganiser votre vie professionnelle et personnelle, difficultés financières éventuelles, etc.

À tous ces postes, il est possible que vous rencontriez des étudiants en cours de formation, notamment des étudiants médecins. Leur présence dans votre itinéraire de soins fait partie des missions importantes de l'hôpital académique : elle reste la façon la plus efficace et la plus sûre de leur offrir une expérience suffisante et de qualité avant de pratiquer par eux-mêmes. L'excellence des soins et votre sécurité sont nos plus grandes priorités. Ces étudiants n'agissent donc jamais seuls. Ils sont toujours supervisés par un professionnel expérimenté de l'hôpital qui est le responsable pour vous offrir les meilleurs soins.

## Vous aider, vous soutenir, assurer votre confort

À l'hôpital, il n'y a pas que les soins : la vie continue. Nous mettons tout en œuvre pour qu'elle soit aussi confortable que possible. Voici les personnes et les organisations qui en sont chargées.

### VOLONTAIRES

Des volontaires sont présents dans l'hôpital pour vous conduire dans votre chambre, vous accompagner lors de vos déplacements non-médicaux dans l'hôpital ou simplement vous tenir compagnie. Pour bénéficier de leur aide, adressez-vous à la secrétaire hospitalière ou appelez le **02 555 34 33** de 8 h à 17 h du lundi au vendredi.

### VISITES DE PROCHES

Les visites sont autorisées de **15 h à 19 h 30** (les proches arrivés plus tôt peuvent rester jusqu'à 20 h). En chambre particulière, les visites commencent à 13 h mais elles se terminent toujours à 20 h.

Attention, certains services ont des horaires de visite spécifiques. Vous obtiendrez toutes les informations nécessaires dans votre unité de soin.

Pour votre confort et pour vous permettre d'être mieux soigné, il est demandé à vos proches :

- De quitter la chambre lors des soins et des visites de médecins
- D'éviter les visites trop longues et de ne pas venir trop nombreux
- De bien respecter les horaires.

### ASSISTANCE MORALE, RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE

Le respect de vos convictions philosophiques et religieuses est une priorité pour nous. Vous recevrez au moment de votre admission un formulaire qui vous permettra de **demandeur l'assistance d'un ministre du culte ou d'un conseiller laïque**. Ceux-ci ne vous rendront visite **que si vous le souhaitez** et que vous avez rempli le formulaire.

Si vos souhaits évoluent, n'hésitez pas à en parler à la secrétaire de votre unité de soins.

### HÔPITAL SANS TABAC

Pour votre santé et celle des autres, il est interdit de fumer à l'hôpital, y compris dans les chambres.

Par ailleurs, **arrêter de fumer est très bénéfique pour votre santé, et l'hospitalisation peut être l'occasion de vous libérer de la cigarette**. Plusieurs tabacologues et un Centre d'Aide aux Fumeurs sont à votre disposition pour vous aider (**02 555 37 73**). N'hésitez pas, aussi, à en parler avec votre médecin traitant.

Si vous êtes toujours dépendant au tabac au moment de votre hospitalisation, des substituts nicotiniques peuvent vous être prescrits. Un fumeur est par ailleurs à votre disposition à l'extérieur, à proximité de l'entrée principale.

## REPAS

Le petit-déjeuner est servi vers 9 h, le déjeuner vers 12 h 30 et le dîner vers 18 h.

**Divers plats et boissons vous sont proposés.** Si votre état de santé l'impose, vous serez conseillé par une diététicienne. Au moment de l'admission, un formulaire recueillant vos choix personnels concernant l'alimentation vous sera remis. Vos souhaits seront ensuite transmis au Service de Diététique.

## TÉLÉPHONE, INTERNET, TÉLÉVISION

Tous les patients de l'Hôpital Erasme peuvent **se connecter gratuitement au Wi-Fi de l'hôpital**. Le code vous sera donné au moment de votre admission. En cas de problème, vous pouvez vous adresser au desk d'information dans le hall d'entrée de l'hôpital.

**Chaque lit est équipé d'un écran de télévision et d'un poste téléphonique** sur lequel vous pouvez recevoir gratuitement des appels. L'accès aux chaînes de télévision et la possibilité de passer des appels sont des services payants mais pas obligatoires. Vous pouvez choisir d'en bénéficier ou non au moment de votre admission, en remplissant un formulaire.

## ANIMAUX

Par mesure d'hygiène, **les animaux ne sont pas autorisés dans l'hôpital pendant la durée de votre hospitalisation**. Nous vous demandons aussi de ne pas nourrir les oiseaux depuis la fenêtre de votre chambre.

# Vos droits à l'hôpital

Tout séjour à l'hôpital entraîne la nécessité de remplir des papiers et de faire un peu d'administration. Cela vous pose des difficultés ? N'hésitez pas à en parler : à chaque étape, nous vous proposons notre aide.

## DROITS DES PATIENTS

Vos droits en tant que patient sont inscrits dans la loi. Vous trouverez sur notre site web un résumé de vos droits et devoirs en tant que patient : [www.erasme.ulb.ac.be/droits-et-devoirs-du-patient](http://www.erasme.ulb.ac.be/droits-et-devoirs-du-patient).

Parmi ces droits figure **l'accès à un(e) médiateur(trice) des droits des patients** dont le travail est de faciliter le dialogue entre vous et l'équipe soignante. N'hésitez pas à faire appel à ce service (**route 496 – 02 555 44 91 – [mediateur@erasme.ulb.ac.be](mailto:mediateur@erasme.ulb.ac.be)**) : la procédure est gratuite et confidentielle.

## SÉCURITÉ

L'hôpital a une **politique active de dissuasion des vols** mais ne peut être tenu responsable des pertes ou vols qui y surviendraient pendant votre séjour. Évitez d'apporter des objets de valeur (bijoux, montre, argent en espèces, portefeuille, cartes bancaires, etc.). L'utilisation des téléphones mobiles est tolérée, sauf exceptions qui seront signalées dans votre unité de soins.

**Des objets de valeur peuvent être déposés au coffre de la caisse** située dans le hall principal. Cette caisse est ouverte uniquement les jours ouvrables, de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h.

## ASSURANCES DE VOS SOIGNANTS

Tous les praticiens de l'hôpital sont couverts par une assurance professionnelle. Vous pouvez obtenir plus d'informations à ce sujet au secrétariat de la Direction médicale (02 555 32 00 – [direction.medicale@erasme.ulb.ac.be](mailto:direction.medicale@erasme.ulb.ac.be)).

## SERVICE SOCIAL

L'hospitalisation et la maladie peuvent avoir des conséquences pour lesquelles vous pouvez solliciter le Service social. Il a pour but de vous accompagner dans **des démarches sociales ou administratives** : mutuelle, chômage, difficultés financières, etc. N'hésitez pas à le contacter avant votre hospitalisation pour anticiper des problèmes éventuels et vous aider à préparer votre sortie de l'hôpital : aide à domicile, convalescence, revalidation, placement, etc. Pour rencontrer les assistants sociaux, adressez-vous à la secrétaire de votre unité de soins ou contactez le secrétariat du Service social (route 464 – [service.social@erasme.ulb.ac.be](mailto:service.social@erasme.ulb.ac.be) – 02 555 34 73) de 8 h à 16 h 30.

## FILMER ET PHOTOGRAPHER AU SEIN DE L'HÔPITAL ERASME

L'Hôpital Erasme tient à protéger votre vie privée et votre droit à l'image, ainsi que ceux des autres patients et de son personnel.

Afin de garantir le respect de la réglementation en matière de protection de la vie privée, il est interdit de filmer et photographier nos patients et les membres de notre personnel dans l'enceinte de l'hôpital.

Seules exceptions à cette règle :

- Les photos et films réalisés dans un cadre thérapeutique (ex : clichés de grains de beauté pour la prévention du cancer de la peau, chirurgie plastique, etc.)
- Une démarche journalistique : interview pour un média, tournage d'un reportage, etc. Dans ce cas, toute demande doit être validée par le Service Communication qui s'assurera du consentement du personnel et des patients impliqués. Si vous acceptez d'être filmé ou pris en photo, vous pourrez signer un formulaire qui garantit, à l'hôpital et aux journalistes présents, que vous avez bien donné votre accord.

## PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

L'Hôpital Erasme a la volonté de **garantir la protection de toutes vos données à caractère personnel**, qu'elles soient médicales ou non.

« Règlement relatif à la protection de la vie privée lors du traitement des données à caractère personnel des patients au sein de l'Hôpital Erasme ». Vous pouvez l'obtenir auprès du desk d'information situé à l'entrée de l'hôpital, ou le télécharger sur le site internet de l'hôpital à l'adresse [www.erasme.ulb.ac.be/RGPD](http://www.erasme.ulb.ac.be/RGPD).

Toute question sur le sujet qui demeure après lecture de ces documents peut par ailleurs être adressée au Délégué à la protection des données de l'hôpital ([dpo@erasme.ulb.ac.be](mailto:dpo@erasme.ulb.ac.be)).

## RECHERCHE CLINIQUE

L'Hôpital Erasme est un hôpital académique, ce qui signifie qu'il possède une activité de recherche scientifique dont le but est de faire progresser les connaissances scientifiques, au profit de tous.

La plupart des projets de recherche impliquent des participants volontaires, en bonne santé ou touchés par une maladie. Pour participer à un de ces projets, il est nécessaire que vous **donniez votre consentement de façon libre et consciente**. Si vous êtes sollicité dans ce cadre, votre médecin ou un autre professionnel vous expliquera en détail tout le projet et vous aurez bien entendu toute liberté d'accepter ou de refuser de participer. Votre refus ne modifiera en rien votre relation avec votre médecin.

Parallèlement, certains projets de recherche utilisent des données déjà disponibles dans des dossiers médicaux ou dans des banques de données déjà faites dans le passé. D'autres encore utilisent ce que l'on appelle du matériel corporel humain résiduel, qui n'est plus nécessaire à l'établissement de votre diagnostic médical : résidus de biopsies, de prises de sang, d'organes ou de parties d'organes qui ont été retirés dans le cadre d'un traitement et stockés par un laboratoire, etc.

En tant que patient, vous avez à tout moment le droit de refuser le traitement de vos données médicales ou de votre matériel corporel résiduel pour la recherche scientifique. Un formulaire qui vous permet de refuser de participer à la recherche clinique vous a été remis. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le Service de la Recherche Biomédicale ([Service.rech-biomed@erasme.ulb.ac.be](mailto:Service.rech-biomed@erasme.ulb.ac.be) – 02 555 83 51).

Vous pouvez poser toutes vos questions sur l'utilisation de vos données personnelles au Délégué à la protection des données ([dpo@erasme.ulb.ac.be](mailto:dpo@erasme.ulb.ac.be)).

## ACCÈS À VOS RÉSULTATS ET À VOS DONNÉES MÉDICALES

Si vous vous inscrivez au **réseau santé bruxellois** ([www.reseausantebrauxellois.be](http://www.reseausantebrauxellois.be)), tous les médecins qui vous traitent pourront, s'ils ont votre autorisation, accéder aux données pertinentes de votre séjour : résultats médicaux, dossier, images médicales. Ceci permet de vous offrir un traitement plus efficace quel que soit le médecin qui vous traite. Et vous restez toujours maître de vos données : votre consentement est nécessaire pour chaque document mis sur le portail, et pour chaque personne qui y a accès. En d'autres termes, vous pouvez décider qu'un médecin en particulier n'aura pas accès à un document en particulier. Par ailleurs, les images médicales (radios, scanners, IRM, etc.) sont téléchargeables par vous et par votre médecin en toute confidentialité sur la plateforme <http://imagerie.hopitalerasme.be/>. Un code vous sera remis pour que vous puissiez y avoir accès.

## OBJETS TROUVÉS

Vous ou vos proches avez **perdu à l'hôpital un objet de valeur et d'importance** (téléphone portable, portefeuille, etc.) ?

Adressez-vous au Service interne de gardiennage du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, **02 555 32 48**

Vous avez **perdu ou oublié tout autre objet** (bagage, vêtements, etc.) ?

- Envoyez un mail à l'adresse [GEW-Objets-Perdus.DIH@erasme.ulb.ac.be](mailto:GEW-Objets-Perdus.DIH@erasme.ulb.ac.be) en précisant le service où vous avez été hospitalisé et la date de votre séjour.
- Vous pouvez aussi appeler la coordinatrice des bénévoles au **02 555 59 59** du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.
- Les objets sont conservés pendant trois mois et vous pouvez les récupérer sur rendez-vous.

## Les enfants à l'hôpital

Il existe une brochure spéciale au sujet de l'hospitalisation d'un enfant. Vous trouverez cependant ci-dessous les informations les plus importantes.

### FORMALITÉS

Il est important d'apporter la carte d'identité de votre enfant ainsi que tous les documents concernant sa mutuelle. Votre carte d'identité et la demande d'hospitalisation vous seront aussi demandées.

### ÉCOLE ROBERT DUBOIS

Quand un enfant est hospitalisé, il peut être pris en charge par l'école Robert Dubois. Cette organisation a deux buts : **ne pas interrompre la scolarité de l'enfant** pendant son hospitalisation, et aussi rendre son séjour à l'Hôpital Erasme plus agréable.

L'école Robert Dubois s'occupe des enfants **de la maternelle (2,5 ans) jusqu'à la sixième secondaire**. Votre enfant sera pris en charge selon son âge, sa situation et sa pathologie de façon individualisée, et le suivi peut se faire en collaboration avec son école d'origine. L'école se trouve au 3<sup>e</sup> étage (route 378) – **02 555 68 69**. Les intervenants peuvent cependant se rendre au chevet de l'enfant si nécessaire.

### CONDITIONS DE VISITE

Vous êtes encouragé à être présent autant que possible pour accompagner votre enfant pendant son hospitalisation. Un parent est donc bienvenu dans le service toute la journée et toute la nuit. Les visites sont par ailleurs autorisées de 14 h à 19 h 30. Les modalités de votre présence vous seront expliquées dans le service.

## Autour de l'hôpital

Pour que vous et les proches qui viennent vous tenir compagnie puissiez continuer autant que possible vos activités habituelles, l'Hôpital Erasme est entouré de commerces et autres facilités qui vous relient à la vie quotidienne.

### COMMERCES ET RESTAURATION

Un restaurant self-service est situé au niveau -1 (route 701). Il est ouvert chaque jour de 11 h 30 à 14 h.

Vous trouverez au rez-de-chaussée de l'hôpital :



- Une agence bancaire
- Un fleuriste
- Une librairie
- Une agence de voyage
- Un restaurant-traiteur.

Et dans une galerie commerçante juste à côté :

- Une librairie avec service BPost
- Un supermarché
- Une parfumerie
- Une droguerie
- Une chocolaterie
- Une agence de mutuelle
- Un magasin de vêtements
- Un copy-shop avec des services de télécom
- Un restaurant-traiteur
- Plusieurs snacks et boulangeries.

## COURRIER

Vous pouvez recevoir du courrier à l'hôpital. Pour vous assurer une bonne réception, demandez à vos correspondants de bien inscrire sur l'enveloppe

Votre prénom + Votre nom

Nom du service et numéro de chambre

Hôpital Erasme

808 Route de Lennik - 1070 Bruxelles

Si vous souhaitez envoyer du courrier, une boîte aux lettres est à votre disposition dans le hall principal ; vous pouvez aussi confier vos lettres, timbrées, à l'infirmier(ère) ou à la secrétaire de l'unité de soins.

## HÉBERGEMENT DE VOS PROCHES

Il existe deux solutions d'hébergement près de l'hôpital :

- La maison d'accueil des familles de l'ASBL Accueil des familles, située à 10 minutes à pied de l'hôpital. Il s'agit d'un lieu de vie en commun où l'on partage les tâches ménagères et parfois sa chambre. Le prix est de 20 euros par jour, petit déjeuner inclus. [www.accueildesfamilles.be](http://www.accueildesfamilles.be) – [accueildesfamillesasbl@gmail.com](mailto:accueildesfamillesasbl@gmail.com) – 02 567 09 69
- L'Hôtel Ibis, situé à 6 minutes à pied de l'hôpital. Les tarifs et autres informations peuvent être trouvés sur leur site internet. [www.ibis.com/a990](http://www.ibis.com/a990) – [HA990@accor.com](mailto:HA990@accor.com) – 02 523 62 82 – 02 523 62 83

## Votre départ

Quelle que soit la durée de votre séjour à l'hôpital, il est important de bien anticiper votre sortie, du point de vue médical autant qu'administratif. Voici un petit guide pour bien nous quitter.

Sauf contre-indication médicale, votre sortie sera programmée **avant 11 h.**

### RETOUR À DOMICILE

Dès que possible, le médecin qui vous aura suivi vous communiquera la date probable de votre sortie. Si vous avez des difficultés de transport, la secrétaire hospitalière vous aidera à trouver une solution (ambulance ou taxi). Signalez-lui les coordonnées de votre organisme assureur ou vos préférences éventuelles.

### RAPPORT D'HOSPITALISATION

Le jour du départ, vous recevrez un **rapport provisoire d'hospitalisation** destiné à votre médecin traitant contenant toutes les prescriptions médicales et les informations nécessaires à la poursuite de votre traitement. Au besoin, vous recevrez aussi un **dossier de liaison** contenant les informations pertinentes pour les divers intervenants dont vous pourriez avoir besoin (kinésithérapeute, personnel infirmier, etc.).

### FORMALITÉS

Si des documents (certificats, attestations médicales, documents d'assurance privée, etc.) doivent être remplis par le médecin de l'unité, transmettez-les à la secrétaire hospitalière dès le début de votre séjour afin qu'ils soient complétés au plus tard le jour de votre départ. Si vous devez revenir en consultation, la secrétaire hospitalière organisera vos rendez-vous. Si vous désirez quitter l'hôpital sans l'accord du médecin, vous devrez au préalable remplir et signer le document «sortie exigée» qui vous sera remis.

### CERTIFICAT DE SÉJOUR

Dans le cadre de l'assurance complémentaire, certains organismes assureurs octroient une indemnité journalière en cas d'hospitalisation, sur remise d'une attestation de séjour. Pour l'obtenir, adressez-vous à la secrétaire hospitalière avant votre départ ou adressez une demande écrite au Service Admission qui vous l'enverra. Ce certificat peut aussi servir pour les assurances hospitalisation.

### À VOTRE ÉCOUTE

Nous sommes attentifs à toutes les remarques, critiques et suggestions qui nous permettront d'améliorer nos services. Dans ce but, nous vous serions reconnaissants de répondre au questionnaire d'évaluation de votre séjour hospitalier qui vous sera remis par le personnel de l'unité de soins. Le questionnaire complété peut ensuite être déposé dans la boîte aux lettres bleue située près de la porte d'accès de l'unité, ou remis à la secrétaire. Vous pouvez aussi nous envoyer un mail à l'adresse [contact@erasme.ulb.ac.be](mailto:contact@erasme.ulb.ac.be).

## NUMÉROS UTILES

<b>Urgences</b>	02 555 34 02 / 05
Contacteur un proche hospitalisé	02 555 7 + numéro de chambre
Admission (du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30; le samedi de 11 h à 19 h 30; le dimanche de 9 h à 19 h 30).	02 555 39 30
Cellule Pré-admission	02 555 85 85
Facturation (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h)	02 555 32 22
Service social (du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30)	02 555 34 73
Médiation des droits du patient	02 555 44 91



Pour vos rendez-vous ultérieurs ...	Erasme	Lothier	Nivelles
Service de Cardiologie	02 555 39 60	02 221 87 09	067 840 692
Centre de réadaptation fonctionnelle neurologique adulte (CRFNA)	02 555 68 55		
Centre de réadaptation fonctionnelle neurologique infantile (CRFNI)	02 555 68 51		
Service de Chirurgie cardiaque	02 555 39 60		
Service de Chirurgie digestive	02 555 35 04		067 840 692
Service de Chirurgie plastique – réparatrice – esthétique	02 555 47 81		067 840 692
Service de Chirurgie thoracique	02 555 37 73		
Service de Chirurgie vasculaire	02 555 42 76	02 221 87 84	067 840 692
Centre multidisciplinaire d'évaluation et de traitement de la douleur (CMETD)	02 555 84 00		
Service de Dermatologie – Cosmétologie	02 555 35 07	02 221 87 09 009 80 09	067 840 692
Service de Dentisterie – Chirurgie orale et maxillo-faciale – Orthodontie – Stomatologie	02 555 37 91	02 221 87 09	067 840 692
Service de Diététique	02 555 39 40	02 221 87 49	067 840 692
Service d'Endocrinologie	02 555 39 40	02 221 87 49	067 840 692

Pour vos rendez-vous ultérieurs ...	Erasme	Lothier	Nivelles
Endoscopie	02 555 32 92		
Service d'Ergothérapie	02 555 32 57		
Clinique de fertilité – fécondation in vitro	02 555 35 08		
Service de Gastroentérologie médicale	02 555 35 04	02 221 87 84	067 840 692
Laboratoire de Génétique	02 555 41 45		
Service de Gériatrie (hôpital de jour)	02 555 49 14		
Service de Gynécologie	02 555 35 08	02 221 87 84	067 840 692
Service d'Hématologie	02 555 39 40		
Clinique d'Immunodéficiences et Centre de référence SIDA	02 555 46 88		
Service de Radiologie – imagerie médicale	02 555 33 12		
Service de Kinésithérapie	02 555 32 57	02 221 87 30	
Clinique des Maladies infectieuses et tropicales	02 555 47 08		
Clinique de Médecine fœtale	02 555 36 36		
Service de Médecine interne	02 555 35 05	02 221 87 49	
Service de Néphrologie	02 555 35 10		

## Erasme, c'est aussi ...

### **SUR LE CAMPUS D'ANDERLECHT :**

#### **EMC – ERASME MEDICAL CENTER, UN TOUT NOUVEAU CENTRE DE CONSULTATIONS**

- Route de Lennik 900 – 1070 Anderlecht

#### **CENTRE AMBULATOIRE ERASME-IMEDIA**

- Route de Lennik 501 – 1070 Anderlecht

### **À BRUXELLES ET DANS LE BRABANT WALLON :**

#### **CENTRE DE TRAUMATOLOGIE ET DE RÉADAPTATION (CTR)**

- Place Van Gehuchten 4 – 1020 Bruxelles

#### **CENTRE DE REVALIDATION GÉRIATRIQUE (CRG)**

- Rue de la Charrette 27 – 1200 Woluwé-Saint-Lambert

#### **POLYCLINIQUE DU LOTHIER**

- Boulevard Baudouin 27 – 1000 Bruxelles

#### **POLYCLINIQUE DE NIVELLES**

- Rue des Conceptionnistes 3 – 1400 Nivelles







**New Erasme**  
l'hôpital  
de demain